



MINISTERE
DE LA SANTE ET DE LA PREVENTION,
en charge de la protection sociale généralisée

Avis d'Appel d'Offres

I-Information relative à l'acheteur :

Le Ministère de la Santé et de la Prévention, en charge de la protection sociale généralisée, pour le compte de la Polynésie française, 58 rue des Poilus-Tahitiens, Paofai, BP 611, 98 713 Papeete, TAHITI, Polynésie française - Tél. : (689) 40 48 82 00.

L' autorité compétente pour mener les opérations de passation et de signature du marché public est Monsieur le Ministre de la Santé et de la Prévention, en charge de la protection sociale généralisée et par délégation, la Direction de la santé.

II-Objet :

Externalisation de la prévention primaire et promotion de la santé dans le domaine des addictions chez les enfants et les adolescents

III- Information sur le marché public

Forme : Marché de prestation

Procédure suivie : Procédure formalisée (LP 322-1 de la loi de Pays n°2017-14 du 13/07/2017)

Durée : 3 ans ferme à compter de la date de la notification

Allotissement: non

Lieu d'exécution des prestations : Etablissements scolaires de Polynésie française et structures en contact avec les publics à risque

Lieu de livraison des livrables : Direction de la santé - Département des programmes de prévention

IV- Conditions de participation – pièces à fournir par les candidats :

1. Une version originale d'une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article LP 233-1 ;

2. Situation juridique, fiscale, sociale (documents mentionnés au 1°, au 2°, au 3° de l'article LP 233-3)

V- Critères d'attribution :

Les critères sont mentionnés dans le règlement de la consultation (RC) inclus dans le dossier de consultation des entreprises (DCE):

Le DCE est disponible gratuitement sur demande des candidats par mail à : secretariat.dpp@sante.gov.pf

VI- Date limite de remise des candidatures et/ou des offres :

Remise des candidatures et des offres le **09/08/2019 à 12h00** au plus tard, leur validité sera de 180 jours.

La langue pouvant être utilisée dans l'offre ou la candidature : français. Unité monétaire utilisée, F CFP.

VII- Conditions de remise des offres et/ou des candidatures :

Les documents de candidature et d'offre devront être insérés dans une même enveloppe. L'ensemble des documents à remettre est détaillé dans le règlement de la consultation (RC) inclus dans le dossier de consultation des entreprises (DCE).

VIII – Date d'envoi du présent avis à la publication :

Envoi le **09/07/2019** à la publication

Publication sur les supports suivants : Journal Officiel de la Polynésie française et sur le site de la Direction de la santé <https://www.service-public.pf/dsp/appels-offres/>